



Etat d'avancement des projets financés par le Fonds Fiduciaire des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix – rapport consolidé ***Janvier – mars 2009***

1. INTRODUCTION

Au cours du premier trimestre de 2009, deux projets ont clôturé leurs activités. Il s'agit des projets "*Réduction et suppression des règlements de compte par la relance du programme national de constat et d'exécution des arrêts et jugements rendus par les cours et tribunaux, accompagné du renforcement des capacités de l'appareil judiciaire*" et "*Réhabilitation du système judiciaire de base par une réduction des conflits au sein des communautés par le biais de la construction et l'équipement des tribunaux de résidence*" portant à quatre les projets clôturés. Les projets "*Appui au règlement des litiges fonciers*" et "*Appui à la réinsertion sociale des Familles déplacées vivant dans les casernes militaires*" avaient en effet clôturé les activités respectivement en octobre et décembre 2008.

Le projet d'appui aux populations affectées par les crises a été approuvé par le Comité de Pilotage Conjoint au mois de mars 2009 pour un montant de 1,787,553US\$ portant à dix-huit le nombre des projets approuvés pour un montant totalisant 34,623,868.64 US\$. Ainsi, sur l'enveloppe de 35,000,000US\$ allouée au Burundi, le solde non encore affecté est de 376,131.36US\$.

Les membres du Comité de Pilotage Conjoint représentant le Gouvernement ont mené une réflexion sur la pérennisation des acquis des projets qui a permis de faire les constats ci-après :

- Il y a des projets qui ont prévu des mécanismes de relais tant au niveau de l'Administration qu'au niveau communautaire qui pourront rendre possible la consolidation des acquis à la clôture des projets : Cadres de dialogue, Femme, Jeunes ;
- Tout en ayant produit un impact réel, certains projets n'ont atteint les résultats que partiellement pour des raisons différentes. Le contexte a parfois évolué avec des défis plus importants à relever (Projet *Litiges fonciers* avec le retour massif des réfugiés de 1972 qui a augmenté considérablement les cas de litiges fonciers, le projet *Arrêts et jugements* a clôturé ses activités avec un grand nombre de dossiers non clôturés parce que les mesures d'accompagnement pour évacuer les nouveaux dossiers n'ont pas été prévues). Si des stratégies de pérennisation ne sont pas adoptées rapidement, les résultats de ces projets risquent de n'être que temporaires ;
- Trois ministères ont réussi à traduire la volonté du Gouvernement de pérenniser les acquis des projets dans le Budget National 2009 : Projet *CNIDH*, projet *Femme* avec la mise en place d'un nouveau Centre de Développement Familial (CDF) dans la province de Bubanza qui coordonnera les structures de relais mises en place dans le cadre du projet *Femme* (les autres provinces étaient déjà dotées d'un CDF), projet Jeunes avec un fonds de 150.000.000Fbu pour la réinsertion socio économique des jeunes ;
- Certains projets ont été à la base d'une mobilisation complémentaire des fonds en faveur des nouveaux programmes/projets qui permettront de consolider les acquis des projets PBF (projets du Ministère de la Défense et des Anciens Combattants) ;
- De façon générale, il a été recommandé d'orienter les stratégies de pérennisation vers les divers programmes appuyés par les partenaires dans le cadre du Cadre Stratégique de Croissance et de Lutte contre la Pauvreté. La Stratégie Intégrée d'appui des Nations Unies au Burundi 2010-2014 représente aussi un cadre idéal pour la consolidation des résultats des projets.

Un processus d'évaluation interne des projets a été lancé en mars 2009 avec un atelier de pré-évaluation qui a réuni l'ensemble des projets. L'atelier a permis d'avoir une même compréhension des objectifs de cet exercice (définir les stratégies de pérennisation à partager avec les décideurs nationaux et internationaux, dégager les performances, les forces et faiblesses ainsi que les contraintes majeures des différents projets, partager les leçons apprises et les bonnes pratiques sur le plan national et international, renforcer les capacités nationales en évaluation interne participative) tout en préparant les projets à accueillir

l'évaluation Multi Donateurs. Avec la participation des bénéficiaires directs et indirects, des partenaires ainsi que des donateurs, l'évaluation proprement dite sera menée au cours du prochain trimestre.

Dans l'objectif d'améliorer la communication sur l'ensemble des réalisations des projets, les équipes des projets se sont préparés pour organiser des Journées Portes Ouvertes sur les projets de consolidation de la paix qui auront lieu au mois d'avril 2009.

Principales Contraintes

- Les délais de mise en œuvre d'une année semblent irréalistes puisque aucun projet n'a pu les respecter. Les principales raisons invoquées pour les demandes de prolongation des délais de mise en œuvre sont la mise sur pied des structures de gestion, l'acquisition des moyens de fonctionnement, les normes et procédures de gestion souvent longues...
- Certains projets arrivent à la clôture sans avoir arrêté les stratégies de consolidation de leurs acquis.

Priorités pour les trois prochains mois

- Accélérer les procédures de clôture pour les projets qui approchent la date prévue pour la clôture des activités,
- Continuer la réflexion sur les stratégies de pérennisation des acquis des projets entre le Gouvernement, les Nations Unies et les autres partenaires,
- Faire une évaluation interne pour l'ensemble des projets et mener une large communication autour du processus global de consolidation de la paix.

2. TABLEAU SYNTHETIQUE DE L'ETAT D'AVANCEMENT DES PROJETS

Le tableau ci-après résume les principales réalisations des projets pour la période allant de janvier à mars 2009. Il est suivi de fiches de projet qui reviennent sur les principales réalisations des projets, tout en rappelant les objectifs et les résultats attendus :

2. TABLEAU SYNTHETIQUE DE L'ETAT D'AVANCEMENT DES PROJETS

Domaine de priorité / Projet	Principales réalisations et étapes pour les 3 prochains mois	Appréciation qualitative et principales contraintes
Paix et Gouvernance		
<p>1. PBF/BDI/A-1 : Appui au renforcement des mécanismes de lutte contre la corruption et les malversations diverses à travers tout le pays.</p>	<p>Principales réalisations :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Information/Sensibilisation : L'organisation du premier atelier régional d'information et de sensibilisation au cadre légal de lutte contre la corruption (16 mars 2009) en collaboration avec la Cour et la Brigade spéciale anti corruption, à l'intention des responsables des services de la police (officiers de la PNB : PSI, PJ, PP, PAF ; SNR, etc.) et de la magistrature (magistrats et procureur) des provinces Gitega, Cankuzo, Muramvya, Mwaro, Karuzi et Ruyigi. • Organisation des ateliers de formation technique en informatique (Formation en Word, Excel, Power Point et Internet) en faveur des personnels de la Cour et de la Brigade Anti-corruption. • Achat des consommables pour l'OLUCOME. • Organisation des mini ateliers d'échange et de concertation à l'intention des OSC anti corruption et promotrices de la bonne gouvernance économique. • Organisation des réunions pour le comité de pérennisation. <p>Taux d'exécution budgétaire : 58,48%</p> <p>Etapes pour les 3 prochains mois :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Organiser une formation en Langue Anglaise à l'intention du personnel de la Cour et la Brigade spéciale anti corruption. • Doter la Brigade Spéciale Anti-corruption du mobilier de bureaux (pour les 2 nouveaux commissariats déjà mis en place et l'autre en attente de l'être). • Organiser deux ateliers régionaux de sensibilisation à l'intention des élus, des Institutions de contrôle de finances publiques, des médias, de la société civile, du secteur privé. • Organiser un atelier national de sensibilisation • Organiser 34 ateliers à raison de deux ateliers pour deux communes par province) d'information et de sensibilisation à destination des administrateurs communaux et des populations à la base au travers de 	<p>Appréciation qualitative :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les membres des OSC anti corruption sont pour le moment convaincus d'avoir une base commune dans le cadre de leurs actions. Ils vont bientôt faire agréer au Ministère de l'intérieur leur Forum/collectif. • L'Unité de gestion a pris l'initiative d'organiser directement les ateliers régionaux en collaboration avec les deux structures nationales de lutte contre la corruption. La raison principale est de gagner du temps, en prévision de la clôture du projet prévue à la fin du mois de juin 2009. Le prochain challenge est à présent l'organisation effective de 34 ateliers communaux destinés à familiariser les populations avec les actions entreprises pour contribuer à endiguer le phénomène de la corruption. On retient en effet que la sensibilisation est une part essentielle du projet, et il est important que les communautés à la base aient une vision claire du processus. L'unité de gestion a recommandé à l'Olucome de faire valoir ses capacités et son expérience afin que lui soit attribuée l'organisation de ces ateliers. Il est souhaitable que cette opération démarre au cours du mois d'avril 2009, si l'on veut respecter les délais de mise en œuvre du projet. • Par ailleurs, le cadre d'échange entre les OSC anti corruption que le projet a initié, mérite d'être renforcé pour maintenir la conviction auprès des membres de ces OSC qu'il est possible –et nécessaire- d'avoir un minimum de base commune dans le cadre de leurs actions. • Une Commission conjointe chargée de mener une réflexion sur la pérennisation des acquis du projet vient d'être mise en place par une ordonnance du Ministre de la bonne gouvernance. Une fois validés, les Termes de référence donneront les repères précis au cours du mois d'avril. <p>Contraintes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La sensibilisation et l'information aux nouveaux mécanismes anti corruption continue d'accuser du retard. Suite au long processus de recrutement des partenaires de mise en œuvre, sur une quarantaine d'ateliers prévus sur l'ensemble du territoire, deux seulement ont été organisés jusqu'au 31 mars 2009. • Il a été proposé au Management de faire confier l'animation des ateliers à OLUCOME suivant la modalité Grant Agreement sous la supervision du projet • Le retard pris par le Gouvernement à établir concrètement les cinq commissariats

Domaine de priorité / Projet	Principales réalisations et étapes pour les 3 prochains mois	Appréciation qualitative et principales contraintes
	<p>la représentation de leurs élus sur la prévention et la lutte contre la corruption.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Appui aux campagnes médiatiques de sensibilisation de la population à lutter contre la corruption. • Organiser des réunions régulières de concertation entre différents acteurs. • Réalisation d'une étude indépendante sur le fonctionnement de la Cour et de la Brigade. • Formation en informatique des OSC anti corruption et promotrices de la bonne gouvernance économique. • Poursuite de la plateforme d'échange et de concertation entre les Organisations de la société civile actives dans le domaine de la lutte contre la corruption et la promotion de la Bonne gouvernance économique. • Consolidation du cadre de concertation des OSC. 	<p>régionaux restant a été préjudiciable au projet. La pérennisation des acquis du projet repose en partie sur l'effectivité de ces branches régionales de la Brigade spéciale anti corruption. Malheureusement, le gouvernement assure que seuls 2 commissariats sont mises en place au premier semestre 2009 et compte sur l'accompagnement du projet afin qu'elles soient opérationnelles le plus rapidement possible.</p>
<p>2. PBF/BDI/A-2 : Appui à la mise en place des cadres de dialogue et de concertation entre les partenaires nationaux.</p>	<p>Principales réalisations :</p> <p>La deuxième phase du processus de dialogue s'est poursuivie avec la mise en œuvre des activités suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 5 sessions de dialogue avec les organisations de la société civile (dans 5 provinces) pour la formulation des plans d'actions ; • 1 session de dialogue spécifique en faveur des représentants du secteur privé organisée conjointement avec le Projet PBF micro entreprises ; • 1 session de dialogue réunissant les représentants des associations des jeunes et des universitaires ; • 1 session de dialogue en faveur des parlementaires sur le processus électoral ; • 1 session de dialogue des médias sur le thème du renforcement des cadres de dialogue existants ; • L'élaboration de la note conceptuelle pour la mise en place du Forum permanent de dialogue des partis politiques ; <p>Préparation de la dernière phase du projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Elections au sein des cadres de dialogue des représentants pour les Foras régionaux ; • Elaboration du guide méthodologique pour la dernière phase et évaluation de la première et deuxième phase avec les équipes de 	<p>Appréciation qualitative :</p> <ul style="list-style-type: none"> • De cette deuxième phase qui se clôture en mars 2009, s'est manifesté un large consensus sur la nécessité de s'engager à recourir au dialogue pour faire face aux défis actuels du pays. Des propositions concrètes ont été formulées donnant ainsi au processus de dialogue une finalité qui répond aux préoccupations des différents acteurs sociopolitiques. • Les partis politiques ont ainsi proposé au Gouvernement de mettre en place un <i>forum de dialogue</i> qui devrait être un cadre légal et consultatif pour la promotion du dialogue regroupant de droit tous les partis politiques agréés. Un groupe de travail composé d'experts représentant les partis politiques agréés a été réuni à trois reprises par le Ministère en charge de la bonne gouvernance, entre décembre 2008 et février 2009. Une note conceptuelle décrivant la définition, les principes, le mandat et la structure de ce forum a été élaborée. Elle a déjà été validée par 30 Présidents de partis politiques. Un mandat en quatre points a été retenu: <ul style="list-style-type: none"> - Participation à l'amélioration du processus électoral ; - Dialogue sur les sujets d'intérêt national ; - Renforcement du système des partis politiques ; - Participation à l'intégration régionale. • Suite aux consultations menées par le Ministre en charge de la bonne gouvernance, Monsieur Martin Nivyabandi, il a été décidé avec les différents partis politiques représentés au Parlement d'organiser les sessions de dialogue avec cette institution sur le thème du processus électoral. La première session qui s'est tenue du 18 au 20 mars a permis de dégager les points de convergences et de divergences sur l'ensemble du processus électoral. Lors de cette session, un dialogue ouvert a pu

Domaine de priorité / Projet	Principales réalisations et étapes pour les 3 prochains mois	Appréciation qualitative et principales contraintes
	<p>facilitateurs ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • Préparation de la campagne médiatique sur les résultats des Cadres de dialogue ; • Identification des acquis du projet Cadres de dialogue qui doivent être pérennisés. <p><u>Taux d'exécution budgétaire cumulé : 84,95%</u></p> <p><u>Priorités pour les 3 prochains mois :</u></p> <p>Des sessions spéciales seront organisées afin de cibler des acteurs spécifiques il s'agit de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 3 sessions supplémentaires avec les parlementaires ; • 1 session de dialogue entre le FNL et les autres formations politiques sera organisée afin d'intégrer ce Parti dans les échanges sur les enjeux de consolidation de la paix et leur présenter la proposition de mise en place du forum permanent de dialogue ; • 1 session avec les jeunes ; • 1 session sur les cadres de dialogue prévues par la constitution (ombudsman etc.) ; • 1 session de dialogue avec les Syndicalistes du Burundi. <p>A mi avril, le dialogue démocratique va entrer dans sa phase finale avec la tenue des cinq foras régionaux réunissant les acteurs sociopolitiques pour valider les plans d'action / recommandations définis lors des sessions de dialogue et ainsi sceller leurs engagements. Enfin, à la fin du mois de juin 2009, le deuxième Forum national viendra clôturer le processus de dialogue national.</p>	<p>être amorcé sur cet enjeu majeur et a jeté les bases pour les décisions futures qui seront prises au sein de l'institution parlementaire. L'exercice continuera lors de trois prochaines sessions à venir.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les actions proposées par les OSCs dans les provinces sont, pour la plupart, limitées à des campagnes d'éducation civique ayant pour but l'information et la sensibilisation de la population. Au-delà de ces propositions, les recommandations suivantes ressortent : a) le dialogue entre l'administration et la société civile doit être renforcé ; b) l'enracinement des OSCs au niveau provincial et communal doit être soutenu ; c) le renforcement des capacités organisationnelles des OSC au niveau provincial doit être appuyé. • Dans le cadre de rechercher les pistes possibles de renforcement des cadres de dialogue existants entre les médias et le Gouvernement, des consultations techniques ont été organisées, les débats se sont concentrés autour de deux thèmes principaux, à savoir la promotion de la liberté de la presse et l'autorégulation par les pairs. Les différentes propositions seront étudiées lors de la dernière session prévue à la fin du mois de mars et serviront de base pour un engagement conjoint des médias et du gouvernement. • Cette dernière phase vise à permettre aux participants de faire une appréciation des fruits du dialogue et son impact dans le processus national de consolidation de la paix notamment dans l'utilisation du dialogue pour la résolution et la prévention des conflits au Burundi. <p><u>Contraintes :</u></p> <p>Report dans l'organisation des sessions avec les parlementaires.</p>

<p>3. BDI/A-3 : Réhabilitation du rôle de la femme dans le processus de réconciliation et de reconstruction communautaire</p>	<p>Principales réalisations :</p> <p>Assistance technique, financière et organisationnelle aux femmes</p> <ul style="list-style-type: none"> 7 initiatives novatrices des femmes ont été appuyées techniquement et financièrement dont 2 Boulangeries en Mairie de Bujumbura, une unité d'extraction d'huile de palme et une savonnerie dans la province de Bubanza une savonnerie, une unité de fabrication du jus d'ananas et une unité transformation de la farine de soja dans la province de Cibitoke. Pour mettre en œuvre ces initiatives, 92 femmes ont été formées dont 42 en boulangerie, 25 femmes sur les techniques d'extraction d'huile de palme et 25 femmes sur la fabrication du savon. 154 groupements de femmes ont été appuyés pour élaborer leurs statuts et à la légalisation de 314 statuts par le notaire. 240 femmes ont suivi des séances de formation et sensibilisation en technique de fabrication et d'utilisation des foyers améliorés et au cours de ce trimestre, 240 foyers améliorés sont installés et fonctionnels. 432 femmes ont été formées sur le fonctionnement des réseaux et 26 réseaux communaux des femmes mis en place sont fonctionnels. <p>Redynamisation des initiatives novatrices des femmes dans la réconciliation et la cohabitation pacifique des communautés.</p> <ul style="list-style-type: none"> 171 femmes ont participé dans les visites inter-associations pour échanger sur les leçons apprises dans la consolidation de la paix. 3250 femmes des associations ont participé dans 5 séances publiques de rapprochement communautaire. <p>Amélioration de la sécurité des femmes et filles vis-à-vis des violences basées sur le genre.</p> <ul style="list-style-type: none"> 316 policiers des 5 unités spécialisées ont été sensibilisés et formés sur la lutte contre les VBG. 171 cas de VBG ont été accueillis par la police dont 84 transmis à la justice. 107 personnes du Ministère des DPHG, des CDF et de partenaires ont été formées sur l'utilisation de l'outil harmonisé de collecte des données sur les VBG et 35 membres des comités provinciaux de suivi du projet ont été formés sur le genre et développement. 2 structures de prise en charge intégrée (psychologique, médicale et juridique) des victimes des VBG en l'occurrence ADDF et Ligue Iteka sont opérationnelles respectivement pour Bujumbura Mairie et 	<p>Appréciation qualitative :</p> <ul style="list-style-type: none"> Les initiatives novatrices introduites dans la communauté offrent non seulement des nouvelles technologies et opportunités économiques pour les femmes mais aussi diversifient leurs sources de revenus. Ces activités exécutées souvent par les collectifs des associations féminines offrent davantage un cadre de rapprochement, de dialogue permanent et de réconciliation entre les différents groupes qui jadis étaient rivaux ou antagonistes. Toutes les femmes appuyées dans l'authentification des textes légaux cernent l'importance de cette reconnaissance juridique et connaissent les procédures de légalisation d'une association. Les ménages ruraux et périurbains continuent à adopter l'utilisation des foyers améliorés et maîtrisent davantage leur confection. De ce fait, il en résulte une utilisation rationnelle du bois de chauffe, la gestion du temps, des revenus des ménages et de l'énergie locale, la diminution des risques d'incendie et la sauvegarde de l'environnement. Les femmes ont cerné l'intérêt et le fonctionnement d'un réseau et ont compris que ces structures constituent une possibilité de développement. Elles ont les premiers éléments de réflexion nécessaires pour faire, ultérieurement, le choix de se regrouper avec d'autres associations pour faire un mouvement féminin local très fort représentant un poids pour participer légitimement à la prise de décision communautaire ou régionale. Ces réseaux renforcent le leadership décisionnel féminin en matière de défense des droits de la femme. Le rôle de la femme dans le rapprochement communautaire est renforcé à travers les séances de rencontres publiques des femmes de toutes les ethnies. Le renforcement des capacités du Ministère des Droits de la Personne Humaine et du Genre a permis d'améliorer la coordination des intervenants dans le domaine de la promotion et la protection des droits de la femme. Les responsables et agents de sécurité nationale (membres de la Police) prennent conscience de la problématique des VBG et les traitent sans préjudice et ont compris que ce sont des services qui doivent protéger toute la population plus spécialement les plus vulnérables dont les femmes La collaboration entre les femmes leaders et la police en matière de lutte contre les VBG a contribué à lutter efficacement contre ce fléau en témoigne 84 dossiers transmis en justice sur 171 cas accueillis par la police. <p>Les mécanismes permettant une pérennisation des acquis ont été arrêtés et sont articulés sur les points suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> Des structures pérennes et bénévoles ont été mises sur pied pour constituer des comités de suivi au niveau provincial, communal et communautaire. Le ministère de tutelle à travers ses structures déconcentrées dans les provinces va continuer l'encadrement et le suivi des actions entreprises sur terrain et les activités de consolidation des acquis du projet sont inscrites dans son programme.
---	--	---

- la province de Bubanza . 35 victimes des VBG ont déjà bénéficié d'une assistance de réinsertion variant entre 80 000 Fbu à 150 000 Fbu chacune.
- Une étude nationale sur les VBG en période de conflit au Burundi est en cours d'exécution par CHAIRE UNESCO.

Pérennisation des acquis du projet

- Des ateliers d'échange sur la pérennisation des acquis du projet pilotés par le ministère de tutelle et qui ont rassemblé plus de 1642 personnes représentant l'administration communale et provinciale de la zone d'action du projet, les représentants du Ministère de tutelle et des autres ministères partenaires, de la Police Nationale, le BINUB, les membres du Comité Technique de suivi, les membres des comités locaux de suivi, les services techniques, les représentants de tous les groupements et femmes vulnérables bénéficiaires, des représentantes des associations féminines, les partenaires de mise en œuvre ont eu lieu du niveau central jusqu'au niveau de toutes les 19 communes d'interventions. Les stratégies de pérennisation basées sur l'appropriation nationales ont été définies et le rôle des uns et des autres bien clarifié.

Taux d'exécution budgétaire : 92.00%

Étapes pour les 3 prochains mois

- Renforcement et accompagnement des mécanismes de pérennisation des acquis du projet,
- Accompagner les organisations féminines ayant bénéficié des crédits et des métiers novateurs.
- . Accompagner le processus d'octroi des crédits aux associations étant sur les listes d'attente.
- Faciliter la préparation des modalités pratiques de gestion des fonds de microcrédits.
- Clôture des contrats des partenaires d'exécution (partenaires d'encadrement).
- Accompagner la vulgarisation à grande échelle des foyers améliorés
- Faciliter les visites d'échanges d'expériences entre les associations féminines
- Accompagner le déroulement et validation de l'étude nationale sur les violences faites aux femmes et filles en période de conflits et post conflits et la validation de ses résultats.
- Appuyer le Ministère du genre à inscrire les activités de pérennisation du projet dans ses programmes

- Les crédits octroyés aux bénéficiaires sont recyclés et les contrats actuels avec les IMFs seront renouvelés pour faciliter ces activités.
- Des groupes de pression constitués de futures bénéficiaires de micro- crédits ont été constitués pour augmenter le taux de remboursement et rendre possible le recyclage des fonds.

Contraintes

- La hausse des prix des produits de première nécessité, des intrants agricoles et du transport perturbent les activités des femmes lancées dans l'agriculture et le petit commerce.
- L'insécurité et les enjeux politiques influent sur le remboursement des crédits accordés. Certaines femmes se sont enrôlées dans le FNL sans avoir remboursé le crédit contracté.

	<ul style="list-style-type: none"> • Parachever la campagne d'information et de sensibilisation sur l'après projet • Accompagner les structures décentralisées du Ministère du genre, les réseaux communaux des femmes et les comités provinciaux de Suivi du projet • Faciliter l'accès au 2^{ème} crédit des associations qui ont remboursé dans les délais • Faciliter l'évaluation et à production du rapport final et son adoption par le CTS et le Comité de Pilotage Conjoint des Projets PBF. 	
<p>4. PBF/BDI/A-4 : Participation des jeunes à la cohésion sociale au niveau communautaire</p>	<p><u>Principales réalisations :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Participation de 387 jeunes dont 192 filles à la plantation (reboisement) de 1 131 300 arbres agro forestiers et sylvicoles sur une superficie de 1018ha • Participation de 1410 jeunes dont 518 filles à la réhabilitation de 19 infrastructures d'intérêt socio communautaires situées dans des communes non couvertes par la 1^{ère} phase. Il s'agit particulièrement de 12 terrains de jeux, 1 piste rurale, 4 centres jeunes, une école paramédicale, un centre de santé, 4 canaux d'évacuation des eaux. • Octroi de nouveaux crédits à 221 associations constituées par 1568 jeunes dont 588 Filles pour un montant de 257 441 966 FBU et constitution d'une épargne volontaire de 30 332 710 FBU par les jeunes. Le recouvrement a été intensifié et une somme de 40 086 844 FBU (soit 40% des remboursements attendus) a été recouvrée. Ce faible taux de remboursement est dû à l'inadéquation entre l'enregistrement des revenus par les entrepreneurs et les échéanciers de remboursement ou le temps de démarrage qui n'est pas prise en compte par les IMFs. Des améliorations pourront s'observer dans les mois à venir. • 29 jeunes dont 22 filles poursuivent leurs stages. Parmi ceux qui ont terminé leur stage, 2 jeunes ont été recrutés dans des entreprises privées. • Clôture des formations en métiers professionnels pour 846 jeunes dont 257 filles ; • Démarrage des activités sportives et culturelles <p><u>Taux d'exécution budgétaire : 81.45%</u></p> <p><u>Priorités pour les trois prochains mois :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Suivi de l'exécution et clôture de toutes les activités de mise en œuvre du projet sauf le volet micro crédit (infrastructures, environnement, formation, stage, etc...) • Préparation d'un projet de pérennisation des résultats du présent 	<p><u>Appréciation qualitative :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Le projet a contribué au rapprochement des jeunes de différentes catégories, à les rendre utiles pour eux-mêmes et pour la communauté à travers les activités HIMO, le renforcement des capacités et l'accès aux services de micro crédit pour leur auto prise en charge. • Valorisation du rôle des jeunes par l'administration locale et les communautés grâce à leur contributions à la réhabilitations des infrastructures communautaires de base détruites pendant la guerre, à la protection de l'environnement, à l'auto prise en charge par la création de l'emploi et la cohabitation pacifique. • Rapprochement et cohésion des jeunes de plusieurs tendances et catégories sociales diversifiées par des activités HIMO, les crédits de groupes, les formations professionnelles et sensibilisation sur la consolidation de la paix • Réduction des comportements à hauts risques tels le banditisme, la délinquance, les violences, la prostitution,...chez les jeunes bénéficiaires des différentes activités du projet et leur entourage. <p><u>Principale contrainte :</u></p> <p>Faible participation des filles aux formations en métiers professionnels. D'autres formations seront organisées surtout pour les filles.</p>

	<ul style="list-style-type: none"> projet. Organisation des activités de clôture du projet telles que les activités d'évaluation du projet. 	
<p>5. PBF/BDI/A-6 : Promotion du rôle des petites et micro entreprises et des microprojets dans la consolidation de la paix</p>	<p>Principales réalisations :</p> <p>Activité 2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> Organisation d'une session de réflexion sur la promotion du rôle du secteur privé dans la consolidation de la paix. Cette session, organisée conjointement avec le projet « Cadre de dialogue » s'est tenue à Gitega du 18 au 20 Février 2009. L'objectif de la session était un échange d'expériences sur les défis qui se posent aux entrepreneurs et une identification des opportunités de renforcement : 51 micros entreprises, 18 grandes entreprises publiques et privées, 6 cadres du Ministère du Commerce et de la Direction générale de l'artisanat ainsi qu'un cadre du Ministère du Développement Communal ont participé à cette session. Le recrutement du bureau d'études chargé de l'organisation des ateliers provinciaux est finalisé. Les ateliers sont prévus pour le mois d'Avril 2009. Une étude de marchés pour identifier les secteurs d'activités porteurs d'opportunités pour l'exportation des entrepreneurs identifiés par le projet est en cours. <p>Activité 3 :</p> <ul style="list-style-type: none"> Formation de 6 cadres du Ministère du Commerce et de la Direction générale de l'Artisanat, 1 cadre du Ministère de la Décentralisation et du Développement Communal. 18 grandes entreprises publiques & privées ainsi que 51 micro entreprises bénéficiaires du projet. Cette session de formation a été tenue par le projet. Elle a été élaborée sur base du rapport d'évaluation des besoins des micros entreprises. La formation portait sur les modules suivants : <ul style="list-style-type: none"> Les pratiques d'entrepreneuriat qui participent à la consolidation de la paix. Communication et Leadership au sein des organisations et associations. Le Partenariat Public & Privé, une nouvelle forme de gouvernance économique. La Constitution & gestion des organisations & associations. <p>Taux d'exécution budgétaire cumulé : 64.15 %</p>	<p>Appréciation qualitative :</p> <ul style="list-style-type: none"> Un dialogue est établi pour des partenariats entre les entrepreneurs du projet et ceux de la communauté Est africaine et des opportunités de création de partenariats sont créés. Un dialogue est établi par les bénéficiaires du projet et le secteur privé et public. Partenariats entre les bénéficiaires et d'autres entrepreneurs créés pour mieux écouler leurs produits. Les types d'appuis et de formation nécessaires sont identifiés. Un cadre de dialogue et d'échanges d'expériences entre les acteurs économiques est établi Un réseau entre les micros entrepreneurs et les formateurs sera créé. <p>Contraintes</p> <ul style="list-style-type: none"> Manque d'appui financier et technique du à l'insuffisance des fonds Le niveau bas des bénéficiaires risque de pénaliser l'assimilation des notions transférées, Ressources limitées du projet.

	<p><u>Priorités pour les 3 prochains mois</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Validation du guide se fera en même temps que le Colloque national. • multiplier l'étude de cas en 1.000 exemplaires (français, anglais et Kirundi) • Traduction, multiplication et diffusion de l'étude • 4 ateliers provinciaux sont prévus pour le mois d'Avril 2009. Le colloque national se tiendra au mois de Mai 2009. • Formation professionnelle pour améliorer les pratiques d'entrepreneuriat des petites et micro-entreprises, identifiées par le projet. (avril – mai). Renforcement des capacités entrepreneuriales en partenariat avec les centres de formation spécialisés. • Participation de 2 personnes à une formation sur le rôle des acteurs économiques dans la prévention des conflits du 20 au 25 Avril 2009 en Suède : un cadre du Ministère du Commerce, de l'Industrie et du Commerce et la présidente de l'Association des Femmes d'Affaires Burundaise. 	
<p>6. PBF/BDI/A-7 : Projet Appui à l'amélioration de la qualité des services publics locaux</p>	<p><u>Principales réalisations :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Les termes de référence ont été rédigés pour le recrutement des agences d'exécution en vue d'animer les ateliers communaux et provinciaux ; de même qu'une agence de communication, et un illustrateur en vue de diffuser les messages au plus grand nombre. • Trois réunions de travail ont eu lieu avec l'association des élus locaux, en vue d'analyser ensemble les modalités pratiques pour être opérationnelle. Les équipements seront mis à sa disposition dans un proche avenir. • Dans le cadre des activités de l'état civil, l'état des lieux de l'état civil dans les communes urbaines de Bujumbura a été réalisé. • Aussi, les termes de référence ont été rédigés pour le recrutement de six consultants qui vont pouvoir appuyer les communes dans l'amélioration des prestations des services d'état civil envers les citoyens. • Un atelier regroupant les contrôleurs provinciaux et les conseillers des gouverneurs, a été organisé conjointement avec les services concernés du Ministère de l'Intérieur pour évaluer ensemble la situation des services d'état civil, à partir de l'enquête réalisée par le Projet. • Au niveau des constructions et réhabilitations des bureaux communaux, des missions de terrain ont été organisées conjointement avec les services du Gouvernement et les Entreprises. Elles ont 	<p><u>Appréciation qualitative :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • La mise en place d'un réseau des femmes élues localement risque de connaître un certain retard. • Les produits de la décentralisation sont à la fois administratif, de gouvernance et de bonne gestion, mais aussi politique en ce sens qu'ils vont apaiser les tensions observées ici et là, conflits généralement dus à la méconnaissance des limites des pouvoirs et des prérogatives des uns et des autres, parmi les acteurs locaux de la décentralisation. • Les équipements pour les communes sont déjà disponibles. Il reste la formation et la mise disposition. • Les travaux suivent leur cours normal. • Afin d'assurer un impact maximum du projet et l'obtention de résultats visibles et mesurables, des réflexions sont en cours pour capitaliser les meilleures leçons apprises dans la décentralisation et la gouvernance locales. • Organisation des séances d'échanges et d'informations avec nos partenaires œuvrant dans le domaine de la décentralisation tels que les projets de la Banque Mondiale (PRADECS et PRTPC), DE L'Union Européenne(Programme Gutwara Neza). <p><u>Contrainte :</u></p>

	<p>permis de vérifier l'état d'avancement de démarrage et des approvisionnements des chantiers ; mais aussi s'entretenir avec les Autorités locales pour l'appropriation de ces infrastructures.</p> <p><u>Taux d'exécution budgétaire cumulé : 53,67 %</u></p> <p><u>Priorités pour les 3 prochains mois :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Rôles et Responsabilités : il est prévu d'effectuer des descentes sur terrain en vue d'organiser les ateliers et échanges pour la clarification sur les rôles et responsabilités des acteurs de la décentralisation. • Etat civil : organisation des formations des officiers et des agents d'état civil ; Distribution du matériel et équipements destinés aux communes. • Bureaux communaux : poursuite du suivi des chantiers. 	<p>La principale contrainte est que la mise en place des techniciens du Bureau de surveillance et de contrôle des travaux a connu un certain retard. Aussi, l'offre la moins disante des bureaux de surveillance dépasse largement, les prévisions budgétaires du Document de projet.</p>
<p>7. PBF/BDI/B-1 : Lancement des activités de désarmement de la population et de lutte contre la prolifération des armes légères.</p>	<p><u>Principales réalisations :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Démarrage effective de la campagne de sensibilisation sur le danger de la détention des ALPC, • L'Avant projet de loi sur les ALPC a été transmis au Ministre de la Sécurité pour présentation au Conseil de Ministres, • La CDCPA et les OSC ont démarré la campagne de récupération des ALPC et munitions dans les Provinces de : Bujumbura, Bubanza, Ruyigi, Bururi, Gitega et Bujumbura Rural. • Octroi des primes incitatives par la CDCPA aux civils qui remettent volontairement les armes : 3 vélos, 16 Téléphones portables, 148 pagnes, 15 Sacs de ciment, 36 tôles • Bonne compréhension de la problématique de la Violence armée par les OSC, les agents de l'ordre et les services étatiques <p><u>Taux d'exécution budgétaire : 57.00%</u></p> <p><u>Priorités pour les 3 prochains mois</u></p> <p>Pour les trois prochains mois, la priorité portera sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Détermination des modalités techniques et des moyens nécessaires au programme de désarmement civil - Remise des primes compensatoires après remises les ALPC par les Civils - Poursuite de la 2^{ème} campagne de communication et sensibilisation 	<p><u>Appréciation qualitative :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Afin de pérenniser les acquis de ce projet, il est nécessaire de définir un plan stratégique de désarmement volontaire et les modes compensatoires qui renforceront la capacité de développement socio économique des sujets dans leurs milieux d'origines. Une étude du relèvement communautaire serait nécessaire afin d'évaluer l'imprégnation du projet dans la population. • La CDCPA et les autres partenaires au projet, ont eu des échanges fructueux afin d'améliorer le partenariat. • Une prochaine réunion de coordination est prévue vers la fin du mois de mai entre les partenaires de la CDCPA, le Ministère de la Sécurité publique et les bailleurs de fonds afin de mettre en commun un calendrier d'exécution de la deuxième phase du désarmement volontaire et aussi redéfinir le champ d'intervention de ce partenariat.

	<p>- Lobbying sur la promulgation de la loi sur les ALPC par le parlement</p>	
<p>8. PBF/BDI/B-2 : Casernement des Forces Nationales de Défense (FDN) pour atténuer l'impact de leur présence au sein des populations.</p>	<p><u>Principales réalisations :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Les travaux dans les casernes ont permis aux populations environnantes à leur accès. Cela change leur image et leur perception vis à vis des camps militaires. Ces travaux ont permis de mobiliser beaucoup d'hommes et de femmes sur les chantiers cela les rapproche de l'armée et améliore leur revenu. La dimension genre a été fortement prise en compte sur les chantiers. Le projet est entrain de participer à la sauvegarde de l'environnement dans la mesure où les travaux en cours visent essentiellement les systèmes d'évacuation sanitaire qui étaient défectueux auparavant. • L'analyse des offres pour le forage d'eau n'a pas été concluante. L'appel d'offres a dû être relancé au niveau de la sous-région. • L'encadrement des chantiers a augmenté la qualité des travaux et le degré d'appropriation du projet par les bénéficiaires. • Sur base de la matrice des données sur les familles déplacées, 719 familles vulnérables ont été réinstallées dans leurs zones de retour parmi les 995 qui ont été prévus. • 14 casernes ont reçu le programme révisé d'instruction classique • Le casernement des troupes a atteint 70% des effectifs dans les casernes réhabilitées. La situation sécuritaire et les développements positifs dans la mise en application des accords avec le mouvement FNL sont prometteurs. Cela a permis de supprimer plus de 115 positions militaires <p>Le Commandement a élaboré une note réglementant le contrôle des armes et munitions au camp.</p> <p><u>Taux d'exécution budgétaire : 93.00%</u></p> <p><u>Prochaines étapes</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • La poursuite des travaux de réhabilitation dans les trois casernes restantes, la résolution de certains problèmes spécifiques à certaines casernes notamment le forage d'eau, l'assainissement et la réception technique. • Le suivi des travaux de construction de deux cuisines additionnelles. • L'étude de pré faisabilité du travail de forage et adduction d'eau dans trois casernes. 	<p><u>Appréciation qualitative :</u></p> <p>Le retour des troupes dans les casernes qui a permis de supprimer 115 positions militaires éparpillées dans la population ainsi que le contrôle des munitions permettront de réduire considérablement les violations de droits de l'homme qui étaient commises par les éléments de la FDN.</p> <p>Avec le casernement progressif des troupes et les acquis du projet Moralisation, la FDN est entrain de jeter les bases pour rendre le Corps professionnel.</p> <p><u>Contraintes:</u></p> <p>Les problèmes liés au manque d'eau dans certaines casernes, la construction des fours et cuisines additionnelles sont la principale raison de l'extension des délais de mise en œuvre. Les travaux dans les casernes de Ngozi, Mwaro et Gitega seront terminés fin Mai 2009.</p>

	<ul style="list-style-type: none"> La surveillance des travaux dans ces casernes pour maximiser l'objectif de la réhabilitation dans le dessein de caserner le maximum de troupes en provenance des différentes positions. 	
<p>9. PBF/BDI/B-3 : Appui pour un Service National de Renseignement respectueux de l'Etat de droit.</p>	<p>Réalisations :</p> <p>Implication des hautes autorités du SNR dans l'élaboration du plan stratégique de développement. Le personnel du SNR a réfléchi sur les voies et moyens de rendre l'institution plus professionnelle afin qu'il soit au service du citoyen et de la nation.</p> <p>Taux d'exécution budgétaire cumulé : 55.50%</p> <p>Priorités pour les 3 prochains mois</p> <p>Pour les trois prochains mois, la priorité portera sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> Réfection du local devant servir aux formations des personnels du SNR.. Journées de restitution des recommandations issues des séminaires de réflexion dans toutes les régions du pays. Elaboration des modules de formation des personnels du SNR. La formation du personnel du SNR. 	<p>Appréciation qualitative :</p> <ul style="list-style-type: none"> Il a été relevé qu'il allait être impossible de pérenniser les acquis du projet sans un plan stratégique de développement du SNR. C'est dans cette optique que deux retraites ont été organisées l'une a Ngozi et l'autre a Ruyigi en mars 2009 afin d'élaborer ce plan. Ce fut une occasion pour les hauts cadres du SNR de faire des échanges a bride abattue pour rendre le service plus professionnel et ainsi le voir au service du citoyen et de la Nation. <p>Contraintes :</p> <p>Aucune contrainte n'a été enregistrée au cours de ce trimestre</p>
<p>10. PBF/BDI/B-4 : Appui pour une police nationale du Burundi de proximité opérationnelle.</p>	<p>Principales réalisations :</p> <ul style="list-style-type: none"> La livraison des uniformes et attributs a commencé le 27/03/2009 et ira jusqu'à la mi-mai 2009. Les émissions pilotes de la PNB ont démarré avec le mois de janvier 2009. Elles sont radiodiffusées sur les antennes de la RTNB. La formation de 67 gestionnaires de stocks de la PNB a été dispensée par l'Unité Training du BINUB. La Société Electronic Sells and Repairs a gagné le marché de formation de 6 techniciens de maintenance et 20 opérateurs d'exploitation radio. La Société SOFT CENTER est en train de développer le logiciel de la gestion du fichier du casier judiciaire et de la criminalité. La deuxième tentative de recruter l'expert en évaluation du câblage a été infructueuse faute de candidature valable. L'appel d'offres est à relancer. La procédure de recrutement de l'expert en épuration du fichier du casier judiciaire est en route. Le deuxième trimestre 09 sera donc consacré à la réception de la livraison des uniformes et attributs ainsi qu'au début des campagnes de sensibilisation et de distribution des uniformes, à l'installation des 	<p>Appréciation qualitative :</p> <ul style="list-style-type: none"> La phase importante d'acquisition des équipements sur les trois volets du projet est à son terme. A part les uniformes et attributs des policiers dont la livraison a commencé le 27/03/2009 pour se terminer dans la deuxième quinzaine du mois de mai 2009 ; les autres équipements ont été livrés par les fournisseurs. Nous entamons la deuxième phase importante qui correspond au déploiement des équipements et des bases de données ainsi qu'à la formation des utilisateurs. La distribution ou l'installation desdits équipements permettra de réaliser les préalables qui induiront l'atteinte des résultats du projet à savoir : le renforcement de la discipline, la restauration de l'image et de la crédibilité aux yeux de la population, la maîtrise de la couverture sécuritaire du pays et la modernisation de la gestion du personnel. Ainsi la population se sentira sécurisée par une police capable de réagir rapidement face à tous dangers immédiats et dans le respect des droits humains, objectif final consigné dans le Plan Prioritaire de Consolidation de la Paix

	<p>stations relai , à la formation des utilisateurs, à la mise à niveau électrique des locaux devant abriter les équipements ainsi qu'au développement des bases de données.</p> <p>Taux d'exécution budgétaire : 63.00%</p> <p>Priorités pour les 3 prochains mois</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réception de la livraison des uniformes et attributs des policiers. • Mise à niveau électrique des locaux devant abriter les équipements des réseaux. • Développement des bases de données • Organisation des formations. • Préparation du transfert des équipements • Installation des stations relai 	<p>Contraintes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La réfection des locaux devant abriter les équipements des réseaux des transmissions radio et informatique risque de ne pas intéresser les entreprises de construction vu la valeur négligeable du marché de chaque site pris isolément. En outre ; il sera difficile de grouper tout le marché en un seul lot ; étant donné la distance séparant les différents sites. Il serait utile de regrouper les travaux en lots répartis dans les régions de police. • En plus des délais de procédures qui n'étaient pris en compte dans le chronogramme initial pour l'acquisition des uniformes, le fournisseur de la tenue de travail va accuser un retard de trois mois.
<p>11. PBF/BDI/B-5 : Promotion de la discipline et amélioration des relations entre la Force de Défense Nationale (FDN) et la population à travers la moralisation du corps</p>	<p>Principales réalisations :</p> <p>Les 40 formateurs en Leadership, DIH, Genre, Discipline, VIH/SIDA et Hygiène poursuivent la formation de masse.</p> <p>Ces formateurs sont déployés pour former l'ensemble de la FDN dans toutes les régions militaires dont 1 600 Officiers, 3 100 Sous-officiers et 13 074 Hommes de troupes</p> <p>Les deux documents sont désormais des outils d'utilisation habituelle à tous les échelons de commandement,</p> <p>Ce Règlement fait désormais partie des cours d'enseignement militaire à tous les échelons.</p> <p>Ce Code de Conduite a été validé conjointement par le Ministre de la Défense Nationale et le Représentant Exécutif du Secrétaire Général des Nations Unies.</p> <p>Taux d'exécution budgétaire : 56.80%</p> <p>Prochaines étapes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Poursuite de la formation de masse dans toutes les cinq régions militaires ; • Organisation d'une nouvelle session de formation de trente officiers formateurs supplémentaires. • Organisation des formations à grande échelle des anciens 	<p>Appréciation qualitative :</p> <p>La formation de masse en cours dans les différentes disciplines ainsi que la mise à disposition des outils pédagogiques constituent un point important dans le processus de changement de comportement recherché des membres de la FDN. Le projet a besoin d'être poursuivi dans le dessein d'intensifier les formations à l'endroit des futurs éléments du mouvement FNL intégrés à la FDN.</p> <p>Contraintes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'affectation des éléments du mouvement FNL dans les unités (casernes) traîne à se mettre en place, ce qui retarde le début de leur formation, • La production des équipements pédagogiques qui doit passer par un appel d'offres prendra plus de temps, • Les activités de reboisement en cours exige un temps d'entretien des plants qui dépasse la période de mise en œuvre du projet: on continuera à rémunérer la main d'œuvre d'entretien des pépinières jusqu'à la plantation prévue au mois de décembre 2009. • Les troupes qui viennent de la mission de paix en Somalie n'ont pas encore bénéficié de la formation. Nécessité de leur faire bénéficier de ce programme. • La nécessité impérieuse de poursuivre et d'intensifier ce programme de moralisation pour développer d'avantage l'esprit de neutralité au sein de la FDN au regard des enjeux des prochaines élections

	<p>éléments du FNL qui auront int »gré la FDN</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réception des derniers équipements des salles de classes ; • Le projet prévoit également faire des synergies avec d'autres organisations notamment de la société civile et les autres intervenants dans le secteur de la protection de l'environnement. 	
<p>12. PBF/BDI/C-1 : Appui à la mise en place d'une Commission Nationale Indépendante des Droits de l'homme</p>	<p><u>Principales réalisations :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Elaboration du plan de travail de la CNIDH pour l'exercice 2009 ; • Tenue d'une Table Ronde sous Régionale sur les Principes de Paris et les bonnes pratiques dans la mise en place des Institutions Nationales des Droits de l'Homme les 29 et 30 janvier 2009 ; • Elaboration d'une note de plaidoyer par le Comité Technique du projet à l'intention du Gouvernement du Burundi pour le réexamen par le conseil des Ministres du projet de loi adopté le 27 novembre 2008 ; • Suivi et collecte des commandes des équipements de la CNIDH ; • Pré-évaluation du projet ; • Poursuite des activités de lobbying pour l'adoption d'une loi conforme aux normes internationales de fonctionnement des Institutions Nationales des Droits de l'homme. <p><u>Taux d'exécution budgétaire : 74.34%</u></p> <p><u>Étapes pour les prochains 3 mois</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Poursuite du plaidoyer pour l'adoption de la loi par le Parlement conformément aux normes internationales de fonctionnement des Institutions Nationales des droits de l'Homme ; • Sensibilisation des corps d'origine sur le choix des futurs Commissaires ; • Installation, équipement de la Commission et formation de ses membres ; • Appui à l'élaboration du plan d'action de la Commission ; • Accompagner la Commission. 	<p><u>Appréciations qualitatives</u></p> <p>La CNIDH aura un impact réel sur la consolidation de la Paix de part sa contribution au règlement des cas de violations des Droits de l'Homme. En effet, elle aura dans ses attributions la promotion et la protection des droits de l'Homme. Par ses activités d'éducation, d'observation, par ses avis et recommandations, cette institution contribuera à sensibiliser le Gouvernement sur sa responsabilité en matière des Droits de l'Homme.</p> <p><u>Contraintes :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Le chronogramme du projet pour le 1^{er} trimestre 2009 n'a pas pu être respecté du fait que le projet de loi adopté par le Gouvernement le 27 novembre 2008 n'est pas conforme aux normes internationales de fonctionnement des Institutions Nationales des Droits de l'Homme. Il a alors été privilégié le lobbying pour son réexamen. • Le taux d'exécution budgétaire est resté inchangé car il n'ya pas eu d'engagements budgétaires au cours de cette période ; • La contrainte majeure reste l'incompréhension de l'impératif d'indépendance de la Commission, tant dans sa composition que dans son fonctionnement ainsi que des hésitations au niveau du Gouvernement soit pour le réexamen du projet de loi ou sa transmission en l'état au Parlement ; • Le risque de retard dans l'analyse du projet de loi par le Parlement et surtout le risque d'amendements insuffisants qui ne rendent pas la Commission réellement indépendante.

<p>13. PBF/BDI/C-2 : Réduction et suppression des règlements de compte par la relance du programme national de constat et d'exécution des arrêts et jugements rendus par les cours et tribunaux, accompagné du renforcement des capacités de l'appareil judiciaire.</p>	<p><u>Principales réalisations</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • La mise en place d'un groupe de réflexion sur la pérennisation des acquis du projet • La poursuite des émissions radiodiffusées <p><u>Taux d'exécution budgétaire : 98.34%</u></p> <p><u>Prochaines étapes :</u> Clôture financière du projet</p>	<p><u>Appréciation qualitative :</u></p> <p>Le projet a sensiblement contribué à la réduction des violences et le règlement des comptes. Il a induit un comportement nouveau au sein des communautés. Les pouvoirs publics, les confessions religieuses, la société civile et la population ont vu dans l'exécution du projet, une dynamique de stabilisation de la paix civile. Dans ces conditions et face aux impératifs liés au caractère catalytique du projet, il s'est avéré nécessaire d'engager la réflexion sur la pérennisation des acquis, afin de prévenir toute résurgence de la violence et la frustration au sein des communautés</p> <p><u>Contraintes</u></p> <p>Un dépassement de 6 mois dans le calendrier initial dû au retard de la mise en œuvre de certaines activités</p>
<p>14. PBF/BDI/C-3 : Réhabilitation du système judiciaire de base par une réduction des conflits au sein des communautés par le biais de la construction et l'équipement des tribunaux</p>	<p><u>Principales réalisations</u> Inauguration des 33 tribunaux dont 17 ont été construits et équipés sur fonds PBF et 16 sur fonds du gouvernement</p> <p><u>Taux d'exécution budgétaire : 82.98%</u></p> <p><u>Prochaines étapes :</u> Clôture financière du projet</p>	<p><u>Appréciation qualitative :</u></p> <p>Ce projet PBF fait partie d'un programme plus large du Ministère de la Justice, consistant à doter toutes les communes du pays d'un tribunal fonctionnel. Dans ce cadre, le gouvernement du Burundi a également construit et réhabilité 16 tribunaux dans les différentes provinces du pays et l'Union Européenne à travers le Programme Gutwara Neza a pris en charge la construction et l'équipement de 26 juridictions et la réhabilitation de 13 autres. Les travaux des tribunaux pris en charge par le programme Gutwara Neza sont en cours de démarrage.</p> <p>La collaboration entre le BINUB, le Ministère de la Justice et l'Union Européenne a été excellente. Des réunions techniques régulières ont été tenues, les échanges d'information et de savoir-faire entre les ingénieurs des différentes parties ont été constants. Les trois parties ont élaboré un plan architectural commun pour tous les tribunaux.</p>
<p>15. PBF/BDI/C-4 : Appui aux Consultations nationales sur la mise en place des Mécanismes de la Justice de Transition au Burundi</p>	<p><u>Principales réalisations :</u></p> <p>Mise en place du personnel du projet, formation des membres du Comité de pilotage conjoint, des assistantes de terrain, des journalistes, formation des acteurs clés et l'élaboration des outils méthodologiques.</p> <p><u>Taux d'exécution budgétaire : 31.00%</u></p> <p><u>Priorités pour les 3 prochains mois :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • La sensibilisation de la population aux consultations nationales ; • La création du site web des consultations nationales ; 	<p><u>Appréciation qualitative :</u></p> <p>La complexité de recruter un personnel de 34 membres, respectant les équilibres sociaux ; la répartition des tâches de toutes les parties prenantes – Gouvernement, ONU (BINUB, OHCDH-B et PNUD, société civile ; la difficulté de recruter une société spécialisée dans l'élaboration des études sociologiques pour concevoir les outils méthodologiques ; et les coûts imprévus d'une activité à couverture nationale, qui nécessitera, sans doute, une augmentation du budget</p>

	<ul style="list-style-type: none">• Formuler la méthodologie et des outils de conduite des consultations ;• Former les membres du Comité de pilotage conjoint (CPT) et de l'unité de gestion, notamment, les assistants de terrain et les Chargés de projet et de rédaction ;• Désigner les points focaux provinciaux pour assister à l'organisation des consultations ;• Valider et tester la méthodologie et les outils de conduite des consultations nationales par l'organisation des pré consultations dans 4 communes ; et• Démarrer les consultations nationales sur la mise en place des mécanismes de justice de transition.	
--	---	--

3. ETAT D'EXECUTION BUDGETAIRE ET DATE PREVUE POUR LA CLOTURE

Domaine de priorité / Projet	Budget approuvé en US\$	Taux d'exécution budgétaire au		Date prévue pour la clôture
		31 décembre 2008	31 mars 2009	
Paix et Gouvernance				
1. PBF/BDI/A-1 : Appui au renforcement des mécanismes de lutte contre la corruption et les malversations diverses à travers tout le pays	1,500,000.00	59.13%	58.48%	30.06.2009
2. PBF/BDI/A-2 : Appui à la mise en place des cadres de dialogue et de concertation entre les partenaires nationaux.	3,148,000.00	83.00%	84.95%	30.09.2009
3. PBF/BDI/A-3 : Réhabilitation du rôle de la femme dans le processus de réconciliation et de reconstruction communautaire	3,051,193.24	81.10%	92.00%	30.06.2009
4. Participation des jeunes à la cohésion sociale au niveau communautaire.	4,200,005.21	71.00%	81.45%	31.07.2009
5. PBF/BDI/A-6 : Promotion du rôle des petites et micro entreprises et des microprojets dans la consolidation de la paix	500,000.00	51.00%	64.15%	31.07.2009
6. PBF/BDI/A-7 : Amélioration de la qualité des services publics locaux.	3,000,000.00	50.47%	53.67%	16.07.2009
Réformes du secteur de sécurité				
7. PBF/BDI/B-1 : Lancement des activités de désarmement de la population et de lutte contre la prolifération des armes légères.	500,000.00	39.00%	57.00%	30.09.2009
8. PBF/BDI/B-2 : Casernement des Forces Nationales de Défense (FDN) pour atténuer l'impact de leur présence au sein des populations.	4,812,150.00	90.04%	93.00%	30.06.2009
9. PBF/BDI/B-3 : Appui pour un Service National de Renseignement respectueux de l'état de droit.	500,000.00	55.50%	55.50%	30.09.2009
10. PBF/BDI/B-4 : Appui pour une police nationale du Burundi de proximité opérationnelle.	6,900,000.00	41.00%	63.00%	30.06.2009
11. PBF/BDI/B-5 : Promotion de la discipline et amélioration des relations entre la Force de Défense Nationale (FDN) et la population à travers la moralisation du corps.	400,000.00	54.80%	56.80%	30.06.2009
Justice et Droits de l'Homme				
12. PBF/BDI/C-1 : Appui à la mise en place d'une Commission Nationale Indépendante des Droits de l'Homme et au lancement de ses activités.	400,000.00	57.80%	74.34%	30.06.2009

Domaine de priorité / Projet	Budget approuvé en US\$	Taux d'exécution budgétaire au		Date prévue pour la clôture
		31 décembre 2008	31 mars 2009	
13. PBF/BDI/C-2 : Réduction et suppression des règlements de compte par la relance du programme national de constat et d'exécution des arrêts et jugements rendus par les cours et tribunaux, accompagné du renforcement des capacités de l'appareil judiciaire.	1,158,520.19	?100%	98.34%	28.02.2009
14. PBF/BDI/C-3 : Réhabilitation du système judiciaire de base par une réduction des conflits au sein des communautés par le biais de la construction et l'équipement des tribunaux de résidence.	800,000.00	78.50%	82.98%	28.02.2009
15. PBF/BDI/C-4 : Appui aux Consultations nationales sur la mise en place des Mécanismes de la Justice de Transition au Burundi	1,000,000.00	17.01%	31.00%	02.12.2009

N.B. :

- le taux d'exécution budgétaire du projet *Appui au renforcement des mécanismes de lutte contre la corruption et les malversations diverses à travers tout le pays* a légèrement baissé par rapport au trimestriel antérieur suite à un réajustement des dépenses qui avaient été surévaluées au 31.12.2008.
- Les projets *Arrêts et jugements* ainsi que *Tribunaux de résidence* accusaient respectivement un solde de 19,199.84US\$ et 136,127.17US\$ à la clôture des activités.